

SUIVI DE LA SITUATION DE DIDIER LEMAIRE, ENSEIGNANT A TRAPPES (78)

Samedi 6 février 2021

Après la publication d'un article du journal Le Point, hier soir, sur la situation de Didier Lemaire, l'académie de Versailles souhaite préciser l'accompagnement qui a été mis en place pour cet enseignant.

Suite à l'assassinat de Samuel Paty, Didier Lemaire, enseignant à Trappes, s'est exprimé à plusieurs reprises dans les médias. Suite à ces prises de position médiatiques, il a été reçu, à sa demande, par les services en charge des questions de sécurité pour l'académie de Versailles.

La situation a été prise très au sérieux et un signalement a été immédiatement effectué auprès du commissariat de Trappes ainsi que de la Préfecture des Yvelines. Depuis ce signalement, les services de police, de la préfecture et de l'Éducation nationale travaillent conjointement sur l'accompagnement de cette situation et ont mis en place des moyens adaptés de suivi et de sécurité.

La semaine dernière, l'académie a été informée d'une nouvelle prise de parole de l'enseignant pour une chaîne de télévision étrangère. Un nouveau point interservices a été réalisé afin de proposer une sécurisation adaptée. Didier Lemaire a été reçu par la direction des ressources humaines de l'académie afin d'échanger avec lui sur sa situation et de lui laisser la possibilité, s'il le souhaite, d'envisager un changement d'établissement. Dans ce cadre, il sera de nouveau reçu dans les prochains jours.